



Montage pour patrimoine immobilier

Par **jean66**, le **31/01/2013** à **20:15**

Bonjour,

Mes parents possèdent (en nom propre) un patrimoine immobilier important (environ 600k€). Aujourd'hui deux problèmes se posent à nous, ils ont besoin de liquidités et dans le même temps on ne souhaite pas entamer le patrimoine familial. Nous hésitons donc entre créer une SCI familiale qui rachèterait les biens, ou une SARL qui le ferait, dans les deux cas la société devra s'acquitter des frais de notaires d'environ 8%. Mais nous avons du mal à voir quelle solution est la plus avantageuse au point de vue fiscal et des frais engagés. Qu'en pensez vous ? Y-a t-il d'autres solutions plus avantageuses ?

Merci d'avance pour vos réponse
Jean